



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 5 juin 2017 à 19 h, au gîte des P'tites Madames de Ste-Hélène**

SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes

et présent : Mmes Chantal Bisson, Marie-Pier Breault, Nancy Boudreault, Amélie Charest, Caroline Gagnon, Louise Pelletier, Stéphanie Léveillé, Julie Pelletier, Sophie Mignault, Élisabeth Lavoie, Caroline Landry, Nathalie Bernier, Pascale Contreras-Paradis et Chantal Dubé

M. Dave Vaillancourt

Est absente : Mme Marie-Eve Gagnon

Est invitée : Mme Nancy St-Pierre, commissaire (absente)

1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (1^{er} mai 2017) (par courriel)

3.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi requis.

Il est proposé par Mme Chantal Bisson et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 1^{er} mai 2017 tel que reçu par courriel et lu par les membres.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Points de la direction d'établissement :

4.1 Projet éducatif – Plan de réussite – CGRÉ – Plan d'action... (par courriel) / INFORMATION ET ÉVALUATION

Mme Chantal Dubé nous informe qu'elle a consulté les différentes équipes-écoles où elle a partagé les objectifs fixés du plan de réussite pour 2016-2017. Le personnel a identifié les défis particuliers et les moyens efficaces pour l'atteinte des objectifs.

Il est proposé par Mme Pascale Contreras-Paradis l'approbation de l'évaluation du plan de réussite et du plan d'action 2016-2017. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Reddition des activités autofinancées (par courriel ou séance tenante) / INFORMATION

Mme Chantal Dubé nous rappelle que la liste de la programmation des activités est disponible en ligne. Concernant la reddition, un « oui » devra être ajouté à l'activité « Neige » pour l'école de Ste-Hélène. La reddition avec les coûts complétés au 30 juin 2017 sera déposée au premier CÉ de l'année prochaine. Mme Chantal Dubé nous informe également que les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ne sont pas allés à l'activité de la Course ESCB qui était prévue en raison d'un conflit d'horaire. Les activités débordantes sur l'horaire régulier et l'impact sur le service de garde ont justifiés cette décision.

4.3 Matériel didactique à revendre (estimé des coûts) (par courriel) / CONSULTATION

Mme Chantal Dubé présente l'estimation des coûts pour les trois écoles. Un travail d'élagage a été réalisé par les enseignants afin de minimiser les coûts et les achats de groupe sont privilégiés. Les coûts doivent tendre vers la moyenne de la C.S., ces moyennes sont attendues pour le début septembre. Pas de commentaire ni de demande à cet effet de la part des membres.

4.4 Matériel à acheter par les parents (par courriel) / CONSULTATION

Mme Chantal Dubé présente les listes de matériel à acheter par les parents. Mme Chantal Bisson suggère l'ajout d'une note mentionnant que certains articles pourraient être à renouveler en cours d'année (comme les mouchoirs ou crayons). Mme Chantal Dubé précise que la liste des élèves en classe jumelée est identique à celle d'une classe simple de même niveau. Certains ajouts sont possibles en cours d'année et le parent sera informé. Les listes du matériel incluant l'horaire de la rentrée seront envoyées en juin avec les bulletins et seront également disponibles en ligne. Une suggestion est faite pour que le lien internet soit publié dans les journaux municipaux.

Mme Amélie Charest propose l'approbation des listes de matériel à acheter par les parents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.5 Activités – sorties / APPROBATION

Mme Chantal Dubé énumère la liste des activités à venir. Référence : tableau (cartable CÉ).

Les coûts pour les activités, s'il y a lieu, sont payés par le budget école donc aucun frais pour les parents. Les activités et sorties étant prévues à la programmation, celles-ci sont déjà approuvées. Référence : formulaires de présentation d'une activité, d'un projet ou sortie éducative.

Mme Chantal Dubé précise que certains parents ont manifesté du mécontentement à l'égard de l'activité des brigadiers à St-Alexandre (20 élèves). Mme Chantal Dubé rappelle qu'aucune obligation ne lie les écoles à la récurrence d'une activité d'année en année. Les activités sont présentées selon les groupes, l'horaire et les diverses circonstances. Cette année, une sortie plein air à « Zone Aventure » a été retenue (randonnée en canot et kayak). On privilégie des activités locales.

Mme Chantal Dubé nous informe de la possibilité de faire une demande de commandite au Festival du Poulet de Ste-Hélène pour financer les activités du 22 juin. **Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'autoriser Mme Chantal Dubé à faire parvenir une lettre de demande de commandite au Festival du Poulet de Ste-Hélène. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

4.6 Budget des écoles 2017-2018 (opérations courantes) (par courriel) / ADOPTION

ATTENDU QUE conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'école proposé par la direction et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire;

ATTENDU QUE la répartition définitive des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et que conséquemment, les crédits alloués à l'école seront rajustés en conséquence;

ATTENDU QUE selon l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école à la fin de chaque exercice financier deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la convention de gestion et de réussite éducative conclue en application de l'article 209.2 y pourvoit;

ATTENDU QUE selon l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom de la Commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent pour soutenir financièrement les activités de l'école;

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école **Hudon-Ferland, Ste-Hélène et St-Louis de St-Joseph** au montant de 39 205 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.

Il est proposé par Mme Caroline Landry et résolu d'adopter le budget des écoles 2016-2017. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapports :

5.1 Rapport annuel présenté par Mme Nancy Boudreault

Mme Nancy Boudreault présente son rapport. Aucun commentaire ou suggestion n'est soumis. Il sera présenté à l'assemblée générale du 11 septembre 2017.

5.2 Représentante (lien avec présidente du comité de parents)

Absence de Mme Marie-Ève Gagnon qui fait le lien avec le comité de parents.

5.3 Représentantes des enseignants des 3 écoles

École Hudon-Ferland :

Mme Caroline Gagnon précise la tenue des Olympiades vendredi dernier. Plusieurs sorties sont prévues à tous les niveaux. Les évaluations de fin d'année sont amorcées.

École de Ste-Hélène :

Mme Stéphanie Léveillé parle du lancement du livre de sa classe la semaine dernière et de la création d'un album pour les finissants.

École St-Louis-de-St-Joseph :

M. Dave Vaillancourt mentionne que les évaluations de fin d'année sont aussi en cours à son école.

Mme Chantal Dubé souligne la différence entre les trois écoles et l'absence de rivalité ou de compétition en lien avec les activités-sorties. Elle remercie le personnel pour ce climat de respect grandement apprécié.

5.4 Représentante du service de garde

Mme Sophie Mignault nous informe que les inscriptions pour l'année 2017-2018 sont faites :

- Réguliers : 85 (102 pour 2016-2017)
- Sporadiques : 40 (en augmentation)

Cette baisse de clientèle s'explique par de nombreux déménagements, les contrats réguliers plus exigeants. Par conséquent, un poste d'éducatrice sera coupé pour la prochaine rentrée scolaire.

5.5 Responsable de la trésorerie

Mme Caroline Landry rappelle que le solde du compte est de 657,48 \$. Elle fait également un rappel aux membres du conseil de lui acheminer le plus rapidement possible leur demande de remboursement de dépenses.

5.6 Représentante de l'OPP (St-Joseph)

Mme Nancy Boudreault mentionne que le 9 juin aura lieu la fête de fin d'année et un spectacle. Les élèves de 1^{re} à 6^e année feront une sortie chez « Zone Aventure » alors que la classe de maternelle ira chez « Loufoque ».

5.7 Représentante de l'OPP (Ste-Hélène)

Mme Julie Pelletier nous parle de l'activité Kermesse et l'OPP est déjà entrain de planifier la prochaine rentrée scolaire.

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Autres sujets :

7.1 Mot de remerciement


Mme Chantal Dubé remercie les membres du personnel, les parents, la présidente Mme Nancy Boudreault et Mme Nancy St-Pierre, la commissaire pour leur participation au Conseil d'établissement. Elle souligne que l'an prochain, quatre postes seront à combler, soit ceux de Mmes Chantal Bisson, Caroline Landry, Élisabeth Lavoie et Marie-Ève Gagnon.


8. Questions du public
Absence de question.

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Nathalie Bernier et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 08.


Nancy Boudreault, présidente


Caroline Landry, secrétaire et trésorière


Chantal Dubé, directrice